

## En savoir plus :

aire photovoltaïque permet de capter et de transformer directement la lumière du soleil en électricité par des panneaux photovoltaïques composés d'un matériau semi-conducteur : **le silicium**. Cette conversion ne nécessite aucune pièce en mouvement, ni carburant et n'engendre aucun bruit !

L'électricité produite par la centrale photovoltaïque de Clérac sera injectée dans le **réseau public** d'électricité, participant ainsi à augmenter la part d'énergies renouvelables dans le réseau.

En fin de vie, en état du site, les panneaux solaires seront collectés par **l'éco-organisme SOREN**, agréé par les pouvoirs publics, pour le traitement des panneaux photovoltaïques usagés. Le taux de recyclage d'un panneau photovoltaïque à base de silicium cristallin accompagné d'un cadre aluminium est de **94%**.

## Nouvelle-Aquitaine : une région dynamique pour le développement de l'énergie solaire :

La région Nouvelle-Aquitaine est la région dotée de la plus grande puissance solaire installée avec plus de **4,4 GW** de production photovoltaïque fin 2023 (représentant **24%** du parc total français). La Région confirme l'importance de poursuivre le développement de la filière photovoltaïque en inscrivant au SRADDET des objectifs très ambitieux (**8,5 GW** de puissance installée en 2030 et **12,5 GW** en 2050).

## wpd, le porteur du projet ?

Avec plus de 20 ans d'expérience et 6,6 GW de puissance installée dans le monde, wpd est un acteur historique et majeur des énergies renouvelables. Nous sommes présents tout au long du cycle de vie des projets pour un accompagnement complet :

### Nos métiers :

#### Développement

Identification des sites, études techniques, concertations avec les territoires, demandes d'autorisations : nous agissons en véritable chef d'orchestre pour développer des projets soutenus par les territoires.

#### Construction

Agissant en tant que Maître d'Ouvrage, nous coordonnons l'ensemble des entreprises impliquées dans la réalisation du chantier. Nos équipes contrôlent chaque étape afin de garantir la bonne exécution des travaux.

#### Financement

Depuis plus de 20 ans, nous avons établi une relation de confiance avec les principales banques et partenaires institutionnels européens, nous permettant de structurer et financer nos projets dans les meilleures conditions.

#### Exploitation

La gestion technique et administrative ainsi que la surveillance du parc est assurée par wpd windmanager dédié à cette activité pour tous les parcs du groupe dans le monde.

Pour plus d'informations, contactez-nous !



Février 2025  
Bulletin d'information

## Projet agrivoltaïque de Clérac- Dubet Commune de Clérac



## Le projet photovoltaïque en coactivité ovine de Dubet

Le projet agrivoltaïque de Dubet s'inscrit dans l'objectif de l'Etat de porter la part de la production électrique issue d'énergies renouvelables à **50%** d'ici 2050. Ce projet participera à la réduction des gaz à effet de serre et à l'indépendance énergétique de la France. Le parc d'une surface clôturée de **13,9 ha**, produira l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ **3300 foyers** et générera près de **40 000€/an** de retombées fiscales pour le territoire. Ce projet permettra, de plus, de développer une activité agricole sur des terres actuellement sous-exploitées. Il soutiendra l'installation d'un jeune agriculteur en recherche de foncier pour développer un élevage ovin d'une centaine de brebis. Ce projet a été conçu dans le respect de la biodiversité (pas de défrichage, évitement des zones humides et des secteurs à forts enjeux environnementaux, etc.) et une attention toute particulière a été portée à l'intégration paysagère du projet.

Le projet agrivoltaïque de Dubet permettra ainsi d'apporter une réponse concrète aux enjeux de la transition énergétique en fournissant une électricité propre, durable et locale mais aussi à la problématique de développement agricole.

## Les chiffres clés du projet :



Parc en coactivité agricole



**7 300 habitants** alimentés selon leur consommation électrique annuelle.



**13 Mwc** de puissance installée



**15 690 MWh/an** de production annuelle

## Les plus-values du projet :

engagement territorial pour la transition  
l'indépendance énergétique.

recettes fiscales pour la commune et  
collectivités territoriales.

projet réfléchi en concertation avec les  
parties prenantes.

plus-value pour l'agriculture par  
l'installation d'un jeune éleveur ovin.



## Les étapes du projet



## ENVIRONNEMENT



### Les études environnementales

Le volet écologique nécessite les compétences d'écologues spécialisés dans l'étude et l'évaluation des milieux naturels. Un inventaire naturaliste portant sur la faune (avifaune, reptiles, amphibiens, mammifères dont chiroptères et insectes) et la flore (habitats et espèces floristiques) au sein de l'aire d'étude du projet immédiate et dans un rayon de 100 mètres, a été mené pendant les périodes les plus favorables.

**Lancement inventaires : 04/2021**

**Fin inventaires : 09/2021**

### La démarche environnementale du projet

Suite aux inventaires et aux sensibilités relevées sur la zone d'implantation potentielle, le plan de masse du projet a été pensé de façon à préserver au maximum les habitats favorables pour la faune et la flore :

- Le projet s'implante sur des friches, pelouses et prairies préservant environ 10 ha situés au sud de la zone projet et composés majoritairement de boisements.
- Le projet évite la totalité des zones humides inventoriées.
- Un arbre présentant des indices de présence du Grand Capricorne (espèce protégée) au milieu du site est préservé et une restauration de la haie existante est prévue pour rétablir un corridor avec les boisements attenants.

D'un point de vue paysager, le projet a été conçu de manière à s'intégrer au mieux dans son environnement. La trame arborée et arbustive existante est conservée. Il est, de plus, prévu la plantation de haies de 2m de large à l'extérieur de la clôture, constituée d'espèces locales, afin de limiter les vues sur le projet depuis les routes et hameaux alentour. Outre l'intérêt paysager, ces haies permettront à la faune de trouver une réelle zone de refuge.

### La vie sur site :



Cisticole des joncs



Couleuvre verte et jaune